

## Création d'un atelier « Pêche Nature »

### **Objectif :**

L'objectif de cet atelier est de donner le goût de la pêche (qui est une saine activité) aux jeunes mais aussi aux adultes qui souhaitent trouver un nouveau loisir.

### **Age des participants :**

Les cours seront donnés aux enfants à partir de 7 ans et aux adultes sans limite d'âge

### **Dates :**

Cet atelier se déroulera pendant l'année scolaire avec une interruption de mi-décembre à mi-mars ainsi qu'en juillet et août.

### **Fréquence :**

Les séances auront lieu le samedi matin toutes les trois semaines de 9h30 à 12h.

### **Types de pêche :**

- Pêche au coup
- Pêche au toc
- Pêche au lancer
- Pêche à la mouche lorsque le niveau des participants le permettra.

### **Matériels et appâts :**

Les cannes à pêche, les bas de lignes, les bourriches les seaux ... et les appâts seront fournis par l'AAPPMA de Gramat.

Les vêtements et bottes sont à la charge des familles

### **Lieux de pêche :**

Les cours auront lieu sur plusieurs sites :

- Plan d'eau de Gramat
- L'Alzou au niveau de la prairie
- Plan d'eau d'Alvignac-Miers
- Plan d'eau de Rignac
- La Dordogne lorsque le niveau des participants le permettra

### **Encadrement et sécurité :**

Les bénévoles de l'association seront 3 ou 4 à chaque séance.

Pour le lancement de l'atelier un animateur de la Fédération de pêche du Lot sera présent.

L'encadrement et la sécurité seront assurés en conformité avec la réglementation de la Fédération française de pêche. La charte de sécurité sera validée par la Fédération de pêche du Lot.

### **Participation aux frais :**

L'adhésion sera de 20 € pour l'année.

La carte de pêche sera obligatoire.

### **Pour toute question, téléphoner aux numéros suivants :**

- C.Common : 06 88 79 30 56
- M.Barera : 06 59 03 58 32